

L'expression du remerciement dans la soutenance : Une lecture pragmatique

The expression of thanks in the defense: A pragmatic reading

Hocini Siham

Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou
(Algérie)
siham.hocini@ummtto.dz

Reçu le: 2021-07-02

Accepté le: 2021-09-26

Résumé : Cet article s'inscrit dans le domaine de la linguistique de l'interaction. Il se veut une investigation sur le fonctionnement du remerciement dans une situation particulière, à savoir la soutenance de thèse de doctorat dans le contexte algérien et plus précisément à l'université Abderrahmane Mira de Bejaia. Il s'agit plus précisément de dégager, sur la base d'un corpus construit à partir de la transcription d'enregistrements desdites soutenances, les valeurs pragmatiques de l'expression de cet acte dans ce contexte. En effet, si certaines valeurs de la formulation du remerciement sont déjà bien documentées, d'autres restent encore inexplorées.

Mots-Clés: Remerciement, acte de langage, soutenance, interaction verbale, fonction pragmatique.

Abstract :

This article is in the field of interaction linguistics. It is intended to be an investigation on the functioning of thanks in a particular situation, namely the defense of doctoral thesis in the Algerian context and more precisely at the Abderrahmane Mira University of Bejaia. More precisely, it is a question of identifying, on the basis of a corpus constructed from the transcription of records of said defenses, the pragmatic values of the expression of this act in this context. Indeed, while some of the values of the expression of thanks are already well documented, others remain unexplored.

Key Words: Thanks, speech act, defense, verbal interaction, pragmatic function.

Introduction

Le remerciement est un acte de langage « par lequel un locuteur accuse réception d'un "cadeau" quelconque, en témoignant de sa reconnaissance envers le responsable de ce cadeau » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 124). Pour l'auteur, le mot « cadeau » a deux acceptions : au sens large, il renvoie à « toute forme d'"action bienfaisante" que l'on peut accomplir envers autrui » ; au sens strict, il signifie « service, faveur, compliment ou autre cadeau verbal ». Pour Searle (1972 : 109), « remercier, c'est simplement exprimer de la gratitude ».

Le remerciement est un acte rituel¹ utilisé fréquemment « dans toutes sortes de situations communicatives » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 122) vu son indispensabilité « au maintien d'une relative harmonie entre les interactants, donc à la survie de l'interaction » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 144). En France, les petits commerces (boulangerie, boucherie, pharmacie, etc.) comptent parmi les situations interactionnelles qui foisonnent de remerciements. Kerbrat-Orecchioni (2005 : 256) affirme que, dans ce contexte, cet acte se rencontre certes dans le corps de l'interaction et se produit exceptionnellement dans la séquence d'ouverture, mais il se concentre surtout dans la séquence de clôture, ce qui lui confère une valeur conclusive qui vient se greffer à sa valeur initiale qui consiste à réagir à une « action bienfaisante ». En effet, dans ce type d'interactions, le commerçant et le client produisent des remerciements non seulement après réception de l'argent et du produit respectivement, mais aussi pour clore la séquence de paiement ainsi que l'ensemble de l'interaction.

De plus, dans les entretiens ou examens oraux, l'issue de l'interaction est marquée par le remerciement du candidat (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 127). En effet, cette valeur conclusive du remerciement se trouve lexicalisée en français ajoutant un autre sens au verbe « remercier » : selon le *Petit Robert* (1991), « remercier quelqu'un », c'est « le renvoyer poliment ».

Par ailleurs, la formulation du remerciement peut réaliser une demande indirecte lorsqu'elle anticipe sur l'action bienfaisante, comme par exemple la formule « merci de patienter » qui vaut en réalité pour une requête : « veuillez patienter » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 127).

La soutenance, ce type d'interaction verbale (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 213) où un candidat présente son travail de recherche « en vue de l'obtention d'un titre devant un jury chargé d'en sanctionner la valeur et compétent pour décerner le titre » (CNRTL)² est également l'une des situations qui regorgent de remerciements. Une observation générale de quelques soutenances de thèses de doctorat en français produites à l'université Abderrahmane Mira de Bejaia (présentées *infra*), nous a permis de constater que, dans ce type d'échange communicatif, les formules exprimant cet acte abondent même dans les séquences d'ouverture et du corps et non pas particulièrement dans la séquence de clôture. Ce

constat nous a poussée à nous interroger sur les valeurs pragmatiques que ces formulations peuvent véhiculer dans ce contexte. En effet, « les formules de remerciement peuvent dans certaines circonstances être le point de départ d'un mécanisme de *dérivation illocutoire* » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 128). Autrement dit, ces formules peuvent être utilisées pour exprimer d'autres actes de langage.

Nous pouvons donc formuler la question qui motive cette étude comme suit : Outre la valeur qui consiste à accuser réception d'un quelconque cadeau, quelles valeurs pragmatiques l'expression du remerciement peut-elle avoir dans le contexte de la soutenance ? La soutenance constitue un type d'interaction didactique, nous nous attendrions donc à ce que l'une des valeurs que peut exprimer le remerciement dans ce contexte, notamment lorsqu'il est adressé au candidat, soit celle qui consiste à encourager celui-ci.

Ce travail est novateur en ce sens que la soutenance, produite notamment dans le contexte algérien, est une forme de production discursive très peu étudiée. C'est pourquoi nous voulons nous y intéresser pour décrire l'un des aspects inexplorés de cette interaction verbale telle qu'elle se produit dans ce contexte, et ce, en nous inscrivant dans le domaine de l'analyse des interactions verbales.

I. Méthodologie

Pour répondre à la question de recherche qui motive ce travail, nous nous appuyons sur un corpus qui se compose de cinq soutenances de thèses de doctorat en français qui ont eu lieu à l'université de Bejaia entre 2014 et 2016. Le tableau suivant nous donne plus de détails sur la spécialité traitée par ces thèses ainsi que sur les caractéristiques (rôles interactionnels, nombre, identifiants) des participants à ces soutenances.

Le choix de ces soutenances se justifie par leur disponibilité (étant donné qu'elles sont diffusées sur le site *Web TV* de l'université de Bejaia³) ainsi que par leur complétude sur le plan des épisodes les constituant, et ce, à la différence des autres soutenances qui figurent sur ledit site. De plus, pour préserver l'anonymat des participants à ces interactions, nous n'avons pas mentionné les titres de ces thèses ainsi que les dates exactes de leurs soutenances.

Par ailleurs, certains membres de jury sont absents. Étant donné que l'analyse des interactions verbales, le champ d'investigation dans lequel s'inscrit cette étude, ne s'intéresse qu'à l'étude des formes orales, naturelles et authentiques des échanges communicatifs (Kerbrat-Orecchioni, 1998), les discours des participants absents, lus par le président de jury, ne sont pas pris en considération dans ce travail.

Tableau (1) : Rôles interactionnels et nombre des interactants dans le corpus

Soutenances Participants	S 1	S 2	S 3	S 4	S 5
	2014 Sciences des textes littéraires	2014 Didactique	2015 Sciences du langage	2015 Didactique	2016 Didactique
1. Président	MK	AK	TM	MB	TM
2. Rapporteur (Le co-rapporteur est absent)	FB	MK	SR	NB	AA
3. Examineur 1	NH	BN	MB	SA	DT
4. Examineur 2	DM	SA	NS	NS	GM
5. Examineur 3	SD	Absent	Absent	MA	SL
6. Candidat	MB	LD	LB	YB	NT

Pour construire notre corpus, nous avons d'abord téléchargé les enregistrements de ces soutenances du site *Web TV* de l'université de Bejaia, et ce, par le moyen de l'extension *Grab Any Media* du navigateur *Opera*. Ensuite, nous les avons transcrits selon la convention ICOR⁴ (voir annexe).

L'analyse du corpus est qualitative, puisqu'elle nous permettra de dégager et d'interpréter les éléments pertinents de description. De plus, pour débusquer les différentes fonctions pragmatiques que les formules du remerciement pourraient remplir dans le corpus, nous nous appuyons sur les conditions de réussite de l'acte du remerciement ; autrement dit, sur le fait que la légitimité d'un remerciement repose sur la réalisation d'une « action bienfaitante » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 126). Une formule de remerciement qui ne réagit pas à cette action bienfaitante, pourrait ainsi se prêter à interprétations ; c'est-à-dire, elle pourrait avoir d'autres

valeurs pragmatiques. La théorie des actes de langage dans le discours, établie par Kerbrat-Orecchioni (2009), nous est donc indispensable pour mener à bout cette recherche.

II. Éléments théoriques de base

1. Le remerciement dans la théorie des actes de langage

Le remerciement est un acte de langage. Mais qu'est-ce qu'un acte de langage ? Cette notion découle du principe selon lequel « *Dire*, c'est sans doute transmettre à autrui certaines informations sur l'objet dont on parle, mais c'est aussi *faire*, c'est-à-dire tenter d'agir sur son interlocuteur, voire sur le monde environnant » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 01). Il s'agit donc de réaliser des actes par des moyens langagiers : « Parler c'est accomplir des actes » (Searle, 1972 : 59). En effet, le remerciement constitue un acte de langage en ce sens que sa réalisation peut affecter la relation personnelle entre les interactants et même le déroulement de l'interaction, modifiant ainsi la situation interactionnelle.

2. L'expression linguistique du remerciement

Selon Kerbrat-Orecchioni (2009 : 122-123), le remerciement peut être formulé directement ou indirectement. Les formulations directes (explicites) correspondent à toutes sortes d'expressions performatives réalisant cet acte, telles que « je vous remercie » et « merci ». En effet, ces formules performatives « ont pour caractéristique de *dénommer* l'acte accompli en même temps qu' (elles) l'accomplissent » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 36). Les formulations indirectes du remerciement, quant à elles, prennent la forme d'énoncés qui expriment un état psychologique approprié (gratitude, joie, etc.), comme « je vous suis reconnaissant », « je suis ravi », etc. ou un compliment destiné à la personne remerciée, comme « c'est gentil », « tu es aimable », etc. ou focalisé sur le cadeau « c'est super beau », etc.

III. Les valeurs pragmatiques de l'expression du remerciement dans le corpus

L'analyse du corpus révèle que, dans le contexte de la soutenance, l'expression du remerciement ne se produit pas uniquement pour réagir à une action bienfaisante ou pour sanctionner l'ensemble de l'interaction, mais aussi pour assurer d'autres fonctions pragmatiques qui n'ont pas été décrites dans les travaux antérieurs sur le remerciement. Ces fonctions dépendent en effet de l'emplacement de cet acte dans l'organisation générale de ce type d'interaction. Avant de mettre au clair ces différentes valeurs, nous montrons d'abord comment l'expression du remerciement réagit à l'action bienfaisante dans le corpus.

1. Le remerciement : une réaction à un cadeau

Dans le contexte de la soutenance, le candidat, le directeur de thèse ainsi que le président de jury remercient les autres membres pour leurs remarques qui permettent de perfectionner le travail du candidat, comme nous pouvons le constater dans les exemples suivants :

Exemple 1 « Soutenance 1 : 2014 »

013 MK merci beaucoup euh cher collègue pour toutes ces remarques dont il FAUDRA tenir compte [...]

Exemple 2 « Soutenance 4 : 2015 »

042 YB tout d'abord je tiens à vous remercier pour euh les remarques que vous m'avez faites/ (.) qui visent (.) bien évidemment/ (.) à améliorer la qualité de notre travail [...]

Exemple 3 « Soutenance 1 : 2014 »

020 MB euh tout d'abord je tiens à vous remercier (.) pour vos précieuses orientations/ (.) et surtout pour toutes ces pistes de recherche que vous M'OFFREZ/ c'est- (.) parce que vous êtes en train de m'offrir un::: très beau cadeau à travers ces pistes [...]

Dans l'exemple 1, la présidente MK remercie l'examineur NH d'avoir apporté des remarques que la candidate MB doit prendre en considération pour perfectionner son travail. Dans les exemples 2 et 3, c'est respectivement les candidats YB et MB qui remercient les membres de jury pour la même action bienfaisante. D'ailleurs, dans l'exemple 3, MB assimile ces orientations que lui suggèrent les membres de jury à « **une offre** » et à « **un très beau cadeau** ».

Par ailleurs, au début de leurs tours de parole, les participants remercient le président de leur avoir accordé la parole. Ils remercient aussi, à la fin de leurs interventions, l'ensemble des participants pour leur attention (même si parfois ils adressent ces remerciements spécifiquement au président). Cependant, si ces expressions se manifestent comme des réactions à des actions bienfaisantes, elles sont également chargées d'autres valeurs. Dans ce qui suit, nous nous focaliserons sur la mise au clair desdites valeurs.

2. Remercier pour souhaiter la bienvenue

Dans les soutenances analysées dans ce travail, le président de la séance recourt parfois à la formulation du remerciement pour souhaiter la bienvenue aux membres de jury (notamment ceux qui viennent des autres universités) et parfois même à l'assistance. Cette valeur pragmatique du remerciement est l'un des critères qui confèrent à la soutenance son aspect formel.

Exemple 1 « Soutenance 3 : 2015 »

001 TM [...] je remercie SR d'être là:/ (.) et: je remercie aussi les autres collègues qui sont là/ je remercie aussi les::: (.) les- les- les gens

qui sont là qui veulent soutenir leur euh
soutenir la doctorante/

Exemple 2 « Soutenance 5 : 2016 »

001 TM [...] je remercie monsieur (.) GM/ (.) d'être euh
de s'être déplacé de nous faire l'honneur d'être
euh ici/ (.) ainsi que madame DT/ (.) de
l'université de::: de- de annaba/ (.) merci aux
autres membres euh du jury/ (.)

027 TM [...] je donne maintenant la parole (.) au
professeur DT de::: l'université de annaba:::
(.) et::: on la remercie encore une fois:::
de::: de s'être dé- de s'être déplacée (.) au
sein de notre université (.) nous l'accueillons
avec joie/ (.) à vous madame/

Ces deux exemples sont extraits de deux soutenances présidées par TM. Nous constatons dans les deux exemples que la présidente ouvre la séance (les tours de parole 001 dans les deux exemples) en remerciant les membres de jury qui viennent des autres universités (SR dans l'exemple 1 « **je remercie SR d'être là** », GM et DT dans l'exemple 2 « **je remercie monsieur GM de s'être déplacé, de nous faire l'honneur d'être ici, ainsi que madame DT de l'université d'Annaba** »), les autres membres de jury « **je remercie aussi les autres collègues** », ainsi que l'assistance « **je remercie aussi les gens qui sont là qui veulent soutenir la doctorante** ». La présidente remercie les participants pour leur montrer que leur présence constitue une action bienfaitrice pour elle, donc pour leur exprimer sa joie de les accueillir. Il s'agit donc ici d'une manière de leur souhaiter la bienvenue. D'ailleurs, dans le tour de parole 027 de l'exemple 2, lorsque la présidente souhaite une deuxième fois la bienvenue à l'examinatrice DT, au moment où elle lui donne la parole, elle recourt à l'expression du remerciement « **on la remercie encore une fois de s'être déplacée au sein de notre université** » qu'elle réitère par une formulation explicite de bienvenue « **nous l'accueillons avec joie** ».

3. Le remerciement comme marqueur de transition

La circulation de la parole dans l'interaction verbale est régie par des règles bien précises. L'une des règles qui permettent la gestion de l'alternance des prises de parole stipule que « le locuteur en cours (soit Lc) sélectionne le locuteur suivant (soit Ls) (...) par des indices de nature syntaxique, prosodique, gestuelle et/ou posturale » (Traverso, 2007 : 30). Pour signifier au locuteur suivant (Ls) qu'il est arrivé à la fin de son tour et qu'il lui cède la parole, le locuteur en cours (Lc) produit donc des signaux que Traverso (2007) appelle les « points de transition ». Pour Charaudeau (2002 : 581), les points de transition marquent « des lieux possibles d'abandon du tour par le locuteur en place ». Ils se manifestent sous forme d'indices de diverses natures : verbale, comme les éléments sémantiques

(lorsque l'unité se suffit à elle-même) et les éléments lexicaux exprimant la clôture (« bon ! », « voilà ! ») ; para-verbale, telles que les courbes intonatives descendantes annonçant les pauses ; non verbale, comme les regards soutenus.

Dans les soutenances analysées dans ce travail, si le président de jury sélectionne le locuteur suivant par des formulations explicites du genre « nous donnons la parole à... », les autres participants recourent souvent à l'expression du remerciement pour lui signifier qu'ils sont arrivés au terme de leurs interventions et qu'ils lui cèdent la parole. C'est ce que nous pouvons lire dans les exemples suivants :

Exemple 1 « Soutenance 1 : 2014 »

009 MK [...] je donne maintenant la parole/ à madame le professeur FB/ (.) qui a:: dirigé:: cette thèse de doctorat

Exemple 2 « Soutenance 2 : 2014 »

003 AK [...] et: à présent/ (.) euh je vais donc euh (.) donner la parole/ (.) à madame MK

Les exemples 1 et 2 montrent que les présidentes (MK et AK respectivement) attribuent explicitement la parole aux participants « **je donne maintenant la parole à madame le professeur FB** », « **et à présent, je vais donc donner la parole à madame MK** ». Ces expressions constituent donc les points de transition par lesquels les présidentes MK et AK désignent les locuteurs suivants (FB et MK respectivement). Nous verrons dans ce qui suit comment les autres interactants rendent la parole au président :

Exemple 3 « Soutenance 2 : 2014 »

004 MK [...] voilà / <((en regardant la présidente de jury)) je vous remercie:: madame la présidente/>

005 AK **je vous remercie madame MK** pour ces précisions/ (.) concernant ce travail [...]

Dans l'exemple 3, la directrice de thèse MK remercie en 004 la présidente de jury AK « **je vous remercie madame la présidente** ». Dans cet exemple, la formule du remerciement constitue certes une réaction à une action bienfaisante (l'attention que lui prêtent les participants, la présidente y compris) ; elle a certes une valeur clôturante dans la mesure où MK signifie à la présidente qu'elle a fini son intervention, mais cette valeur conclusive est elle-même un marqueur de transition en ce sens que la présidente AK prend immédiatement la parole en 005 après le tour de MK en 004. Cette expression signifie donc « **j'ai fini mon intervention et je vous cède la parole** ». Dans cet exemple, l'expression du remerciement

constitue donc un amalgame de valeurs pragmatiques : la réaction à une action bienfaisante, une valeur conclusive mais aussi « transitoire ». Le corpus nous offre un autre exemple où l'expression du remerciement a une valeur purement transitoire.

Exemple 4 « Soutenance 3 : 2015 »

038 SR [...] <((en regardant la présidente de jury))
voilà/ (.) donc je pense que::: (.) bon euh
c'est tout ce que j'avais à dire>

((Silence : personne ne prend la parole))

039 SR [...] <((en regardant la présidente de jury et en
souriant)) MERCI MADAME euh LA PRÉSIDENTE/>

((NS sourit))

040 TM je vous remercie madame SR/ (.) euh::: si:
personne d'autre n'a quelque chose à rajouter/
nous allons lever la séance/ (.) très bien/ (.)
nous levons la séance et nous allons délibérer

En utilisant, dans le tour de parole 038, les points de transition verbaux « **voilà !** » et « **c'est tout ce que j'avais à dire** » et non verbaux (**le regard soutenu**), SR signifie à la présidente TM qu'elle a fini son intervention. Cependant, celle-ci ne prend pas la parole (les sourires de SR dans le tour de parole 039 et de NS montrent que la présidente paraît distraite) provoquant ainsi un incident conversationnel que Kerbrat-Orecchioni (1998) désigne par le mot *gap* (un anglicisme qui veut dire le *silence* entre deux tours de parole). Il s'agit d'un problème qui résulte de la transgression (involontaire dans cet exemple) de la règle d'alternance des tours de parole qui stipule que le locuteur suivant (Ls) doit prendre la parole lorsque le locuteur en cours (Lc) la lui accorde (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 160). Pour remédier à ce problème interactionnel⁵, SR produit en 039, à haute voix (indiquée par la majuscule dans cet exemple), l'expression du remerciement « **merci madame la présidente !** ». SR utilise donc ici la formule du remerciement comme point de transition par lequel elle signifie une fois de plus à la présidente qu'elle lui rend la parole. Cette expression signifie donc « **madame la présidente, je vous rends la parole** ».

4. Le remerciement comme marqueur d'acceptation de la prise de parole

Sacks et *al.* (cités par Traverso, 2007 : 33) conçoivent l'acceptation comme un acte de langage constituant la deuxième partie des paires adjacentes dont la première partie est composée soit d'une demande (demande-acceptation/refus), d'une offre (offre-acceptation/refus), ou d'une invitation (invitation-acceptation/refus). Dans les soutenances composant notre corpus, nous avons

constaté que lorsqu'un locuteur accorde la parole à ses partenaires d'interaction (or, il s'agit ici d'un amalgame pragmatique incluant les deux valeurs illocutoires de l'offre et de la demande), ceux-ci la prennent en le remerciant. Ils réagissent donc aux deux actes de langage de la demande et de l'offre par une acceptation exprimée par la formulation du remerciement.

Exemple 1 « Soutenance 1 : 2014 »

- 007 MK [...] voilà/ (.) alors/ mademoiselle MB/ **vous avez la parole pour vingt minutes/**
- 008 MB **merci madame la présidente** [...]
- 009 MK [...] **je donne maintenant la parole/ à madame le professeur FB/** (.) qui a:: dirigé:: cette thèse de doctorat
- 010 FB **merci euh madame la présidente/** [...]

Nous constatons dans cet exemple que les participants (la candidate MB et sa directrice de thèse FB) prennent la parole (en 008 et 010 respectivement) en remerciant la présidente MK « **merci madame la présidente** ». Le remerciement apparaît certes ici comme une réaction à l'action bienfaitrice de leur avoir accordé du temps pour qu'elles puissent intervenir ; cependant, son expression montre aussi que les interlocutrices acceptent de prendre la parole qui leur a été attribuée par la présidente « **j'accepte de prendre la parole** » faisant ainsi preuve d'une bonne application de la règle conversationnelle qui stipule que L2 a « le devoir de prendre (la parole) quand L1 la lui cède » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 160). Par ailleurs, le remerciement au début du tour marque l'ouverture de celui-ci : c'est comme si le participant disait explicitement « **voilà, je vais commencer mon tour de parole** ».

5. Le remerciement comme adoucisseur de FTA

Qu'est-ce qu'un *FTA* ? Pour expliquer le sens de ce sigle, il est nécessaire de présenter la notion de *face* à partir de laquelle il découle. Goffman (1973 : 319) définit la notion de *face* comme « la valeur positive sociale demandée par le participant à une conversation ». Il s'agit à la fois de l'image valorisante que l'interlocuteur construit de lui-même dans l'interaction verbale et de son territoire.

En s'inspirant des travaux de Goffman (1973, 1974) sur la notion de *face*, Brown et Levinson (1987 : 78) mettent en place la notion de *FTA* (*Face Threatening Acts*, en français *Actes menaçants pour la face*) qui désigne les actes de langage qui sont potentiellement menaçant pour la face de l'interlocuteur, tels que le désaccord, le reproche, la critique, l'ordre, etc. Selon la formulation des FTAs, ce caractère menaçant peut être atténué (adouci) ou au contraire aggravé (durci). Ces phénomènes correspondent à ce que Kerbrat-Orecchioni (1992, 2005) appelle respectivement l'adoucissement et le durcissement du FTA.

L'examen du corpus révèle que l'expression du remerciement permet parfois d'adoucir l'effet négatif que constituent intrinsèquement certains FTAs que les participants sont amenés à produire dans le contexte de la soutenance.

Exemple 1 « Soutenance 5 : 2016 »

028 DT **voilà/** (.) donc grosso modo c'est tout ce que j'avais à dire/ et je vous félicite pour ce travail qui est quand même/ (.) mené (.) on le sent/ de façon (.) euh consciencieuse (.) **voilà/=**

029 TM **=je vous remercie/**

030 DT merci

031 TM **je vous remercie de votre euh intervention/** (.) je vais:: maintenant donner la parole (.) à::: à notre collègue de: batna/ le professeur (.) GM/ (.) **et::: je rappelle que nous avons::: nous devons intervenir euh dans::: à peu près::: (.) en vingt minutes/** (.) **et::: (.) j'ai laissé madame DT s'éta- s'étaler un petit peu::: et nous la remercions de son intervention tout de même**

Dans le tour de parole 031, tout en rappelant les règles de la circulation de la parole dans ce type d'interaction que constitue la soutenance, et plus précisément celle qui est inhérente au temps de parole imparti à chaque participant dans ce contexte « **et je rappelle que nous devons intervenir en vingt minutes** », la présidente TM fait un reproche à l'examinatrice DT qui a dépassé ce temps « **et j'ai laissé madame DT s'étaler un petit peu** ». Le reproche est, selon Kerbrat-Orecchioni (1992, 1994), un acte qui se produit lorsqu'un locuteur fait comprendre à son interlocuteur qu'il vient de commettre une transgression d'une norme donnée. En effet, l'intervention de DT a duré quarante minutes et quarante sept secondes et l'enchaînement immédiat du tour de parole de TM en 029 à celui de DT en 028 (indiqué dans cet exemple par le symbole « = ») n'est qu'une preuve de la précipitation de TM à reprendre la parole après cette longue intervention de DT. Nous constatons que juste après la production de ce reproche, TM remercie l'examinatrice DT de son intervention « **et nous la remercions de son intervention tout de même** ». Pourtant, elle l'a déjà remerciée à deux reprises : en 029 « **je vous remercie** » et au début de 031 « **je vous remercie de votre intervention** ». Le remerciement que produit TM après le reproche ne sert donc pas uniquement à réagir à l'action bienfaisante (les remarques apportées par DT qui permettront à la candidate de se perfectionner), puisqu'elle l'a déjà fait, mais aussi à atténuer le caractère menaçant que constitue l'acte de reproche (nous avons vu

supra que le reproche constitue chez Brown et Levinson un FTA) et à restaurer ainsi l'équilibre rituel de l'interaction.

En effet, selon Kerbrat-Orecchioni (2009 : 134), le remerciement est un acte de langage qui produit un effet positif sur la face de l'interlocuteur (FFA : *Face Flattening Act*)⁶ : flatter et valoriser les faces des participants à l'interaction. En produisant l'expression du remerciement après le reproche, TM fait passer en douceur cet acte en dédommageant son interlocutrice de l'effet négatif qu'il pourrait provoquer chez elle. L'expression du remerciement apparaît donc ici comme une sorte de rémunération symbolique : elle a donc une valeur adoucissante.

Par ailleurs, Kerbrat-Orecchioni (1992 : 215-221) range les adoucisseurs selon leur rôle au sein de l'ensemble des procédés d'adoucissement en six catégories : les préliminaires, les réparateurs, les désarmeurs, les minimisateurs, les amadoueurs et les modalisateurs. Si le remerciement peut être considéré comme un procédé adoucisseur, dans quelle catégorie pouvons-nous le ranger ? Pour Kerbrat-Orecchioni (1992 : 220), les amadoueurs sont ces « “douceurs” visant en quelque sorte à faire avaler la pilule du FTA », ces moyens par lesquels « le locuteur cherche à se concilier les bonnes grâces du destinataire ». Nous pouvons ainsi considérer la formulation du remerciement (un acte valorisant, donc une forme de douceur) comme un adoucisseur amadoueur des FTAs (le reproche dans cet exemple).

6. Le remerciement à valeur d'excuse

Les participants aux soutenances composant notre corpus expriment parfois le remerciement pour s'excuser auprès de leurs interlocuteurs. Nous allons voir ci-dessous un exemple de cette combinaison du remerciement avec l'acte de langage d'excuse.

Exemple 1 « Soutenance 5 : 2016 »

031 TM je vais:: maintenant donner la parole (.) à::: à notre collègue de: batna/ le professeur (.) GM/ (.) **et::: je rappelle que nous avons::: nous devons intervenir euh dans::: à peu près::: (.) en vingt minutes/ (.) et::: (.) j'ai laissé madame DT s'éta- s'étaler un petit peu::: et nous la remercions de son intervention tout de même**

032 DT **je vous remercie/**

Comme nous l'avons mentionné *supra*, la présidente TM fait en 031 un reproche à DT qui a dépassé le temps qui lui a été imparti. Dans le tour 032, DT réagit à ce reproche par un remerciement « **je vous remercie** ». L'expression du remerciement

qui se manifeste dans ce cas comme un acte réactif à un reproche ne se réduit pas à une réaction à une action bienfaisante (TM qui a laissé DT « **s'étaler un petit peu** »), mais elle sert aussi à recoller les morceaux d'une interaction fragilisée par une infraction de l'une des normes régissant son déroulement. Elle véhicule donc, dans ce cas, la valeur illocutoire de l'excuse : DT s'excuse d'avoir dépassé le temps qui lui est attribué. En effet, selon Traverso (2007 : 33), la réaction au reproche peut s'exprimer par une excuse.

Ainsi, l'intervention en question comporte une valeur illocutoire double (deux actes de langage) : elle vaut à la fois pour un remerciement et pour une excuse. C'est ce phénomène que Kerbrat-Orecchioni (2009 : 46) nomme l'*amalgame pragmatique* et qu'elle définit comme l'« addition de valeurs qui peuvent se combiner selon des relations et des dosages variables ».

7. Le remerciement à valeur de louange

Nous avons constaté dans le corpus que les membres de jury recourent parfois à l'expression du remerciement pour encourager et complimenter le candidat pour la qualité de son travail, comme nous le fait constater l'exemple suivant :

Exemple 1 « Soutenance 3 : 2015 »

026 MB [...] tout d'abord je tiens à:: remercier euh la candidate/ (.) pour euh la présentation déjà orale/ euh du travail/ [...] je tiens aussi à la remercier pour euh tout le travail qu'elle a effectué:: parce que:: en parcourant euh la thèse/ (.) vraiment on a appris:: beaucoup de choses [...] nous tenons donc à féliciter:: la candidate pour (.) le niveau de langue euh de la thèse/ (.) qui est très appréciable/[...]

Exemple 2 « Soutenance 1 : 2014 »

009 MK merci mademoiselle MB/ (.) pour cet exposé très bien structuré (.) très clair/ ah/ c'est une qualité

L'examineur MB dans l'exemple 1 et la présidente MK dans l'exemple 2 recourent à l'expression du remerciement pour souligner la qualité des travaux des candidates (LB et MB respectivement) « **je tiens à remercier la candidate pour la présentation orale du travail** », « **je tiens aussi à la remercier pour tout le travail qu'elle a effectué** », « **merci pour cet exposé très bien structuré** ». Le remerciement est une réaction produite par celui qui bénéficie du cadeau à l'égard de celui qui le fait bénéficier (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 124). Or, dans ces exemples, l'action bienfaisante (l'honneur de réaliser un bon travail) fait bénéficier plus les candidates que ceux qui les remercient (MB et MK). En effet, les

interventions de MB et MK comportent une évaluation positive des travaux des candidates : dans l'exemple 1, MB affirme que le travail de LB lui a permis d'apprendre « **beaucoup de choses** » ; et dans l'exemple 2, MK souligne la « **qualité** » de l'exposé de MB en le décrivant de « **très bien structuré** » et de « **très clair** ». Si nous nous référons à Traverso (2007 : 26) qui définit le compliment comme une « assertion comportant une évaluation positive du destinataire », nous pourrions considérer que l'expression du remerciement dans ces exemples exprime plus un compliment qu'un vrai remerciement. D'ailleurs, MB réitère son compliment en utilisant cette fois une expression explicite de cet acte « **nous tenons donc à féliciter la candidate** » puisque selon le dictionnaire Larousse, féliciter quelqu'un, c'est entre autres, le « complimenter » pour ses mérites.

Il est question ici d'un phénomène pragmatique que Kerbrat-Orecchioni (1998 : 100) appelle le *trope illocutoire* qui renvoie au « décalage entre les valeurs illocutoires apparente et réelle de l'énoncé ». Pour l'auteur, « la valeur dérivée viendra carrément *se substituer* à la valeur littérale » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 42). Dans cet exemple, l'énoncé en question comporte deux valeurs illocutoires : l'une est réelle (dérivée) et c'est celle du compliment, l'autre est apparente (littérale) et concerne l'acte de langage du remerciement.

8. Le remerciement comme marqueur de pré-clôture de la soutenance

La clôture correspond à la dernière séquence de l'interaction verbale où les interactants s'entendent pour mettre fin à leur échange et se séparer. Cette séquence s'effectue en deux étapes : la pré-clôture et la vraie clôture. Si la vraie clôture consiste en une étape qui comporte des salutations de clôture de type (au revoir / au revoir, des vœux, etc.), la pré-clôture est une étape préparatoire marquée par des indices verbaux (voilà) et/ou non verbaux (comme le fait de se mettre debout ou de regarder sa montre). Elle a comme rôle de préparer les interlocuteurs à la fin de l'échange.

Comme nous l'avons vu dans l'introduction, Kerbrat-Orecchioni précise que dans certains types d'interactions verbales, tels que les interactions dans les petits commerces (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 256-258) et les entretiens ou examens oraux (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 127), l'expression du remerciement marque la clôture de l'échange. Nous avons constaté dans les soutenances composant le corpus que l'expression de cet acte marque plus exactement la pré-clôture de l'interaction en question.

Exemple 1 « Soutenance 2 : 2014 »

046 AK alors je vous remercie madame LD/ (.) euh pour
(.) cette soutenance (.) qui nous a passionnés/
(.) moi j'aurais voulu encore euh débattre mais
là on a pris trop de temps:: et je remercie

aussi mes collègues/ (.) d'avoir apporté euh::
des remarques constructives par rapport à ce- à
 ce: travail/ intéressant/ [...] voilà/ je re- et
je remercie l'assistance voilà/ je vais re- vous
 dire donc nous on va se retirer pour délibérer

Exemple 2 « Soutenance 4 : 2015 »

101 MB [...] je remercie le candidat pour les réponses
 euh apportées euh donc à toutes les questions/
 (.) je tiens aussi:: à remercier: les membres de
jury (.) euh à présent nous allons nous retirer
 pour euh délibérer::

Dans ces exemples, le président de jury (AK dans l'exemple 01 et MB dans l'exemple 2) clôtent l'ensemble de l'interaction que constitue la soutenance. Cette séquence de clôture se compose en effet de deux étapes : la pré-clôture et la vraie clôture. La vraie clôture est marquée par l'expression de l'intention de se retirer pour délibérer « **on va se retirer pour délibérer** », « **nous allons nous retirer pour délibérer** ». Cependant, avant d'annoncer cette clôture, les présidents commencent d'abord par remercier les participants (candidats, membres de jury, ainsi que l'assistance⁷), ce qui les prépare à la vraie clôture de l'interaction « **je vous remercie madame LD** », « **je remercie aussi mes collègues** », « **je remercie l'assistance** », « **je remercie le candidat** », « **je tiens aussi à remercier les membres de jury** ». Ainsi, si l'expression du remerciement dans ce cas apparaît comme une réaction à une action bienfaitrice : « **les remarques constructives** » que les membres de jury ont apportées ; si elle a la valeur d'un compliment adressé aux candidats de « **cette soutenance qui a passionnés** » les membres de jury ; elle sert aussi à marquer plus précisément la pré-clôture de l'échange en question.

IV. Conclusion

Dans les soutenances analysées dans le présent article, l'expression du remerciement ne se produit pas uniquement pour réagir à une action bienfaitrice, elle peut assurer aussi une multitude de fonctions pragmatiques qui ne sont pas nécessairement documentées auparavant. Cette étude visait en effet à mettre à jour ces fonctions inexplorées.

Il s'est avéré que la formulation de cet acte rituel n'a pas de localisation unique dans la soutenance. Au début, mais aussi dans le corps de ce type d'échange communicatif et plus précisément au moment d'accorder la parole aux membres de jury, notamment ceux qui viennent des autres universités, le président de jury utilise l'expression du remerciement pour leur souhaiter la bienvenue. En clôture, elle apparaît pour marquer exactement la pré-clôture de la soutenance. Par conséquent, à la valeur clôturante de l'expression du remerciement soulignée par Kerbrat-Orecchioni (2005, 2009), nous ajoutons dans ce travail une précision quant à son emplacement dans la séquence de clôture de la soutenance. De plus, dans

cette séquence finale, la formulation du remerciement peut parfois avoir la valeur d'un compliment. Cependant, cette valeur se concentre beaucoup plus dans le corps de ce type d'interaction verbale à côté d'autres valeurs aussi riches que variées. En effet, au début de leurs tours de parole, les participants acceptent de prendre la parole qui leur est attribuée par un remerciement. En outre, ils sanctionnent leurs interventions par la formulation de cet acte et en font ainsi un marqueur de transition. Par ailleurs, il arrive aux interactants de recourir à l'expression de cet acte pour s'excuser d'avoir porté atteinte à l'une des normes sous-tendant la soutenances ou pour adoucir l'effet d'un acte de langage offensant qu'ils sont amenés à produire, et ce, en amadouant l'interlocuteur offensé.

Dans ce travail, nous avons tenté d'apporter quelques éléments de réponse à notre interrogation sur les valeurs pragmatiques dont se charge la formulation du remerciement dans le contexte de la soutenances produite en Algérie. Que donnera une description de ces valeurs dans les soutenances qui se déroulent dans d'autres contextes socioculturels ? De plus, une autre question inhérente aux procédés linguistiques d'expression du remerciement dans la soutenances suscite notre intérêt et pourrait constituer une piste à explorer ultérieurement.

Annexe

Convention de transcription du corpus

La police utilisée est Courier New. Toutes les productions verbales sont transcrites en minuscules, la majuscule renvoie au segment accentué et les chiffres sont notés en lettres. Les segments qui concernent les formulations de l'acte du remerciement sont signalés en gras et soulignés, et les autres éléments particulièrement pertinents pour l'analyse sont mis uniquement en gras. L'identifiant est en début du tour et composé de deux caractères. L'énumération se fait à base de changement des tours de parole et non de lignes.

/ : intonation montante. [: chevauchement et interruption.

(.) : pause. « ::: » : allongement. « - » : troncation.

« euh » : hésitation. <((description)) transcription> : production non verbale ou para-verbale.

[...] : coupure dans un extrait du corpus. = : Enchaînement rapide entre deux tours.

Références bibliographiques

Brown, P. et Levinson, S. (1987). *Politeness. Some universals in language use*. Cambridge: CUP.

Charaudeau, P. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) [<https://www.cnrtl.fr/definition/soutenance>] (Consulté le 06 juin 2021).

Dictionnaire de français Larousse.
[\[https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/feliciter/33187\]](https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/feliciter/33187) Consulté le
 (10 juin 2021).

Dictionnaire de français le *Petit Robert* (1991).

Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne* (02 tomes) 1. *La présentation de soi*. 2. *Les relations en public*. Paris : Minuit.

Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris : Minuit.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1992). *Les interactions verbales*, tome 2. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1994). *Les interactions verbales*, tome 3. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1998). *Les interactions verbales*, tome 1. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). *Le discours en interaction*. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2009). *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. Paris : Armand Colin.

Searle, J.R. (1972). *Les actes de langage*. Paris : Hermann.

Traverso, V. (2007). *L'analyse des conversations*. Paris : Armand Colin.

Notes

¹Selon Kerbrat-Orecchioni (2009 : 144), « on qualifie de “rituels” les énoncés qui ont la double caractéristique d’être fortement stéréotypés dans leur formulation et leurs conditions d’emploi, et d’avoir une fonction surtout relationnelle ».

²Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

³<http://webtv.univ-bejaia.dz>

⁴Interaction CORpus du laboratoire ICAR de l’université de Lyon.

⁵Il s’agit ici d’un phénomène d’« intersynchronisation » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 20) qui correspond au fait que les participants essayent en permanence de régler les problèmes interactionnels produits tout au long de l’interaction, et ce, en ajustant, coordonnant, harmonisant sans cesse leurs comportements respectifs.

⁶L’auteur considère les FFAs comme le versant positif des FTAs. C’est pourquoi elle les nomme aussi les « anti-FTAs » ou actes « anti-menaçants pour la face ».

⁷Selon Goffman (1973), le terme « participants » désigne non seulement les interactants qui manifestent leur engagement dans l’interaction, mais également l’ensemble des personnes qui assistent à une interaction. Dans notre corpus, le terme « participants » désigne aussi bien les membres de jury et le candidat que l’assistance.